



SMAGE
des 2 Morin

ANTICIPER • AGIR • ACCOMPAGNER
Préservez nos rivières et notre territoire

La Ferté Gaucher,
Le 07 juillet 2025

Référence : COM - INT 20250707
Courriel pour suivi : communication@smage2morin.fr
P.J : Charte de diffusion et Annexe 1

Note du Vice-Président en charge de la communication et des relations humaines
Objet : Utilisation des éléments transmis par le SMAGE des 2 Morin – Rappel des modalités et bonnes pratiques

Chers partenaires, collègues et utilisateurs,

Nous souhaitons attirer votre attention sur l'importance de respecter les dispositions légales relatives à l'utilisation des contenus partagés par le syndicat, notamment en ce qui concerne les visuels, logos et documents, dont la propriété appartient à leurs détenteurs respectifs. Ces éléments sont protégés par le code de la propriété intellectuelle, conformément à la législation en vigueur.

Conformément à la loi du 11 mars 1957 (art. 41) et au code de la propriété intellectuelle du 1er juillet 1992, toute reproduction, partielle ou totale, à usage collectif, doit faire l'objet d'une autorisation préalable et écrite de notre organisme ou du détenteur des droits concernés. Tout document partagé sur notre site demeure soumis à cette règle, et toute utilisation, reproduction ou diffusion doit faire l'objet d'une demande formelle d'autorisation.

Dans un souci de respect des droits et de bonne utilisation de nos ressources, nous invitons toutes les personnes ou structures souhaitant utiliser nos logos ou documents à consulter la charte de diffusion jointe à cette note. Toute demande d'utilisation doit être adressée par courriel à la direction et au service communication, à l'adresse suivante : h.blot@smage2morin.fr et communication@smage2morin.fr. Nous vous prions de bien vouloir effectuer cette demande au minimum 15 jours avant la date souhaitée d'utilisation.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre collaboration, qui contribuent à préserver la propriété intellectuelle et la qualité de nos échanges.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Michael Rousseau
Vice-Président en charge de la
communication et des relations
humaines





SMAGE
des 2 Morin

ANTICIPER • AGIR • ACCOMPAGNER
Préservez nos rivières et notre territoire

Annexe 1 - Liste non exhaustive des documents concernés.

Les documents mis en ligne sur le site internet du SMAGE des 2 Morin : procès-verbaux, délibérations, rapports d'activité, etc., sont consultables sur le site internet et dans les locaux sur demande. Leur utilisation est laissée à la discrétion des utilisateurs, mais se doit toutefois de rester en conformité avec la loi du 11 mars 1957 (article 41), le code de la propriété intellectuelle du 1er juillet 1992, et ne peuvent pas être modifiés ou utilisés à des fins pécuniaires.

L'ensemble des autres documents : Budgets, Plans Pluriannuels d'Investissement (PPI) et documents associés, procès-verbaux, délibérations, présentations techniques, présentations des Comités de pilotage (COFIL), des comités techniques (COTECH), notes explicatives, notes politiques, rapports d'étude en cours de réalisation, documents provisoires, rapports d'étude finalisés et validés [...] doivent faire l'objet d'une demande écrite à la direction et au service communication, à l'adresse suivante : h.blot@smage2morin.fr et communication@smage2morin.fr avant toute utilisation ou transmission à des tiers. Cette demande doit nous être faite au minimum 15 jours avant la date souhaitée d'utilisation.

